SDMIS 69
SYNDICAT AUTONOME SPP-PATS
1re FORCE SYNDICALE
SYNDICAT AUTONOME
SPP - PATS SDMIS
04.72.80.53.98
17 Av. DEBOURG
69007 LYON
gestion@syndicatautonomesdmis.com
sasdmis69@gmail.com

Monsieur le DDMSIS
Directeur départemental et métropolitain
du service d'incendie et de secours

Lyon, le 12 mai 2021

N° 2021_16

Objet : Demande de mise en place d'une VAE collective BAC PRO "Prévention et sécurité" au bénéfice du SDMIS et des SPPNO

Monsieur le directeur,

Le Syndicat Autonome SDMIS vous présente par ce courrier une demande concernant la mise en place d'une **démarche collective** de **validation des acquis de l'expérience** (VAE) sur le **BAC PRO "Prévention et sécurité"** pour vos **sapeurs-pompiers professionnels non-officiers**.

En effet, le cadre réglementaire permet ce type de démarche au SDMIS à travers les **références législatives de la validation des acquis de l'expérience (VAE)** :
Le Code du travail et le Code de l'éducation ouvrent le droit pour tout individu de faire reconnaître son expérience en vue de l'acquisition d'un diplôme à finalité professionnelle

- Code du travail - article L900-1
- Code de l'éducation loi du 170102 article L 335-5
- BO n° 32 du 04 septembre 2003
- Loi de modernisation sociale du 17/01/02
- Loi n° 2007 - 148 du 02/02/07

Cette démarche s'inscrit dans le principe du "gagnant-gagnant" :

- Sécurisation du parcours professionnel des SPPNO
- Valorisation et reconnaissance de vos effectifs professionnels
- Prérequis pour le SDMIS en vue d'une certification qualité (type ISO 9001)
- Reconnaissance qualité vis à vis des partenaires du SDMIS
- Le modèle collectif permet une réduction des ressources et des coûts

Cette démarche se veut positive, nous ne souhaitons pas user des ressources du SDMIS c'est pourquoi nous avons préalablement analysé la faisabilité et la possibilité de décentraliser la majeur partie des ateliers en centre de secours, créant ainsi un lien positif entre les agents et leurs hiérarchies de proximité. Nous vous apporterons évidemment toute notre aide et nos ressources pour mener ce projet d'intérêt collectif. Cela se traduit par la prise à notre compte des ateliers collectifs indispensables à la préparation des livrets VAE si vous acceptez de nous octroyer les locaux et accès aux outils numériques disponibles au SDMIS.

Certain que vous serez sensible à cette demande, nous vous remercions d'avance pour la prise en compte de notre requête.

Veuillez agréer Monsieur le directeur, l'expression de notre plus haute considération

Pour le Syndicat Autonome
SDMIS SPP- PATS
Président départemental
Steeve MARTINEZ

